

La lettre du Maire

www.mairie-lanton.fr / MAI 2018



BUDGET 2018

Rond-Point du Littoral, un chantier phare de 2017/2018. 1,5 million d'euros seront consacrés aux travaux de voirie cette année.

3 questions à

« Un budget ambitieux, mais prudent et au service de tous les Lantonnais »



Marie LARRUE
Maire de Lanton

En quoi ce budget est-il ambitieux ?

Nous prévoyons cette année un niveau d'investissement jamais atteint sur notre commune : plus de 11 millions d'euros ont été votés pour porter de nouveaux projets, continuer la remise en état des équipements municipaux et améliorer la qualité de vie de chaque Lantonnais. Ce budget donnera notamment le coup d'envoi de deux projets majeurs : la Maison des Associations et de la Jeunesse, ainsi que le transfert des équipements sportifs de Cassy, vers la zone de Mouchon. Nous tenons nos engagements, grâce à une gestion très rigoureuse qui nous permet de réduire, cette année encore, nos dépenses de fonctionnement réelles, et d'améliorer ainsi notre capacité d'investissement.

Les impôts vont-ils augmenter ?

Non. Les ménages et les entreprises sont déjà largement ponctionnés. Aucune hausse d'impôt n'est prévue pour 2018 : nous ne touchons pas à la fiscalité même si nous n'avons aucune certitude concernant la compensation de la suppression de la taxe d'habitation. Cette nouvelle mesure représente pour Lanton une perte de 1,3 million d'euros, sur un total de 3,07 millions [NDLR : en 2017].

Comment allez-vous financer ces investissements ?

Malgré le contexte budgétaire très contraint, avec une baisse de dotations de l'État de l'ordre de 175 000 € en 2018 et un transfert constant de nouvelles charges*, nous autofinancerons notre programme à hauteur de 3,9 millions d'euros. Nous n'aurons recours à l'emprunt que pour nos deux grands projets.

Nous ne prenons aucun risque car la commune est peu endettée, les finances sont saines et les taux d'intérêt historiquement bas.

D'autre part, la vente déjà engagée de foncier communal permettra de porter une grande part de ces investissements. Les emprunts seront contractés uniquement pour pouvoir lancer les chantiers sans délais.

* Après l'instruction des documents d'urbanisme, les mairies ont depuis cette année en charge les PACS, les changements de noms et de prénoms, les rectifications d'État-civil et la dématérialisation des documents administratifs. L'État a imposé ces nouvelles mesures sans aucune compensation financière.

L'ESSENTIEL DU BUDGET 2018

L'équipe municipale a voté le budget le 6 avril dernier. Le niveau d'investissement double par rapport à l'année dernière et les projets se multiplient.



Budget principal 2018

12 170 000 €
FONCTIONNEMENT

Recettes et dépenses liées aux charges courantes et de personnel.

Dont 1,5 million de recettes exceptionnelles

23 281 000 €



11 111 000 €
INVESTISSEMENT

Recettes et dépenses engagées pour les projets nouveaux et le remboursement du capital de la dette.

Soit deux fois plus qu'en 2017 (5 456 000 €)

Ce qu'il faut retenir



0% de hausse d'impôt.



80 €/hab Annuité de la dette à Lanton.
Moyenne nationale : 119€/hab.



2,43 C'est le nombre d'années qu'il faudrait à la commune pour rembourser sa dette (si elle cessait tout investissement) : un très bon ratio sur une échelle de 1 à 12, 12 ans étant le seuil d'alerte critique.

Les grands projets 2018



Construction de la Maison des Associations et de la Jeunesse.

3 000 000 €



Transfert des équipements sportifs de Cassy vers la zone de Mouchon.

1 900 000 €



Poursuite de l'aménagement de la traversée d'agglomération (Cassy et Lanton).

323 000 €



Lancement de la reconstruction du centre technique municipal.

740 000 €



Extension du cimetière.

350 000 €



Nouveaux tronçons de pistes cyclables entre la route du Pont de Titoune et la zone de Mouchon, avenue de la Gare à Tausat, le long de l'avenue Jean Bart ainsi que dans le parc du Renêt.

100 000 €



Création d'un parcours sportif au Renêt.

20 000 €



Création d'un city stade à Blagon.

50 000 €

[...]

Où va l'argent ?

